

Comment me déplacer autrement au Pays du Lunévillois ?

Au Pays du Lunévillois, vous avez plusieurs solutions pour vous déplacer sans utiliser votre voiture, ou alors en la partageant !



Pour les petits trajets (3 à 5 km), je marche ou je prends mon vélo :

C'est bon pour la santé, c'est moins cher, ça ne pollue pas et parfois c'est même plus rapide que la voiture !

🚲 Je teste le vélo à assistance électrique en louant un des vélos du Pays du Lunévillois !

🚲 Je me renseigne sur les circuits cyclables du territoire (www.tourisme-lunevillois.com), je contacte un réparateur de vélo, ou une vélo-école.



Si je suis obligé.e de me déplacer en voiture, je roule à plusieurs, c'est l'occasion de faire des rencontres :

🚗 J'utilise une des 20 aires de covoiturage.

🚗 Je me mets en relation grâce aux plates-forme de covoiturage existantes (Klaxit.com, mobicoop.fr, ...).

🚗 Je teste l'autopartage avec les voitures électriques Lulu (sur le territoire de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat) www.lulu-autopartage.fr



Pour les trajets plus longs, j'opte pour les transports en commun :

🚆 Je profite des 4 lignes de TER et des 13 gares/haltes-gares sur le territoire.

🚆 J'emprunte les services de bus Fluo, le bus à la demande Tedibus pour me rendre à une gare ou à un arrêt de bus Fluo, les 2 lignes de transport urbains Lunéo sur Lunéville et sa périphérie.

Pour obtenir un horaire de transport, des conseils d'itinéraire, tout autre renseignement sur les moyens de transports à votre disposition, l'agence de la mobilité est à votre disposition :

Agence de la mobilité - Transports du Pays du Lunévillois

Gare SNCF

Place Sénard

54300 Lunéville

Ouvert le lundi de 14h30 à 17h

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h

le samedi de 8h30 à 12h

Téléphone (du lundi au samedi de 8h à 18h) : 08 00 60 70 62 (gratuit)

Retrouvez toute l'offre mobilité du Pays du Lunévillois :

www.pays-lunevillois.com

